



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 mars 2018

LE GOUVERNEMENT FAIT LE CHOIX DU BRAS DE FER

Ordonnances, Concertations, la méthode du gouvernement est clairement de se soustraire au débat parlementaire et à la négociation.

Le 22 mars, dans la manifestation nationale des cheminots, dès les 3 et 4 avril dans la grève, dont les modalités sont connues par tous, les cheminots feront entendre leurs revendications, pour une autre réforme ferroviaire.

Le texte du projet de loi présenté le 14 mars dernier en conseil des ministres apparaît comme un cadre législatif contraint qui ne laisse aux organisations syndicales aucune marge de manœuvre pour négocier un avenir aux cheminots et au système ferroviaire public.

Il impose en effet les grandes lignes de la réforme :

- L'ouverture à la concurrence dès décembre 2019 pour les régions qui le souhaitent,
- Les conditions de recrutement (fin du Statut pour les nouveaux entrants) et de gestion des emplois,
- La transformation du statut juridique de l'entreprise.

Rien n'est prévu au sujet du traitement de la dette, de la reprise de celle-ci par l'Etat, si ce n'est des annonces concernant la recherche éventuelle d'autres sources de financement qui pourraient être avancées avant la fin de l'année. En clair, du vent et rien que du vent !

Le passage par ordonnances envisagé à l'issue de 7 séances de discussion menées au pas de charge est pour nous une véritable provocation.

Le nombre de réunions de concertation empilées par le gouvernement en amont et à l'occasion de la prochaine session parlementaire prévue dans la période du 09 au 12 avril 2018, ne sont aujourd'hui que des séances d'explication du texte visant à faire accepter le fond de la réforme. Il crée l'illusion d'être à l'écoute sans qu'il n'y ait de réelles négociations projet contre projet.

Certaines postures tenues par le gouvernement lors de ces réunions de concertation, comme la possibilité donnée aux Régions d'ouvrir la concurrence par allotissement, accentuent même la teneur libérale du projet initial.

Dans ces conditions, le gouvernement ne nous laisse d'autres choix que de poursuivre et d'amplifier le rapport de force.

Les Organisations Syndicales CGT - UNSA - SUD-Rail - CFDT ont travaillé une plateforme revendicative commune autour de 8 thèmes très précis : la dette et le financement ; la relance du transport de marchandises par fer ; le statut de l'entreprise ; l'organisation de la production ; la ré-internalisation de charge de travail ; l'ouverture à la concurrence ; les droits sociaux des cheminots ; les garanties sociales.

Elles exigent l'ouverture de réelles négociations sur ces sujets.